

**Zeitschrift:** Ville de Fribourg : les fiches  
**Herausgeber:** Service des biens culturels du canton de Fribourg  
**Band:** - (2003)  
**Heft:** 21

**Artikel:** La cité-jardin des cheminots  
**Autor:** Arnaud, Frédéric  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1035936>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

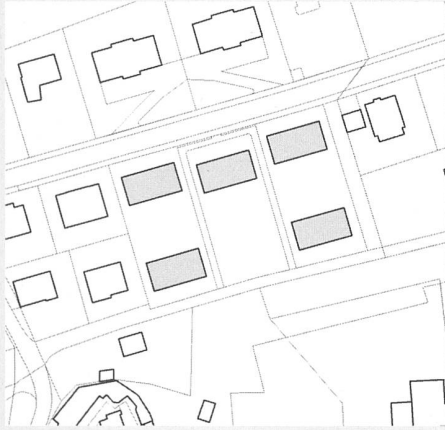
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

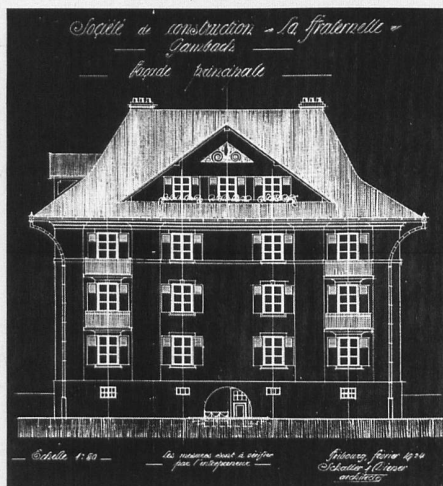
# LA CITÉ-JARDIN DES CHEMINOTS

Frédéric Arnaud



La Basse-Ville aux ouvriers, les hauteurs aux bourgeois: ainsi voyait-on Fribourg à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La première Maison ouvrière (Ve-reinshaus) de la ville n'avait-elle pas été ouverte le 26 juillet 1896 dans une maison de l'Auge? Dans les années 1900, des entrepreneurs firent cependant construire quelques casernes locatives près de leurs usines des quartiers neufs, comme les immeubles Jacob et Cotting à la rue de la Carrière<sup>1</sup>. En mai 1907, un consortium de maîtres d'état emmenés par l'entrepreneur Jean Tarchini et le serrurier Haimo envisagea de construire au Petit Bethléem de «jolies maisons avec jardin»<sup>2</sup>, sans doute une première à Fribourg, mais pas dans le reste du canton où l'on trouvait alors trois ensembles significatifs: les quatre maisons ouvrières dressées en 1854 déjà pour les horlogers de Morat, les maisons en série érigées en 1904 par le bernois Jakob Rüegg à Sensebrücke<sup>3</sup> ainsi que la cité-jardin des ouvriers de la fabrique de chocolat de Broc

Élévation sud, Schaller & Diener, février 1924 (Edil)  
L'axe de symétrie est suggéré par le fronton-pignon et l'arc d'entrée des caves, dans le socle.



(1902-1904)<sup>4</sup>. En ville, les classes laborieuses attendront les années 1920 pour profiter de petits ensembles résidentiels conformes aux vœux des «hygiénistes» en matière d'ensoleillement, de surface vitale et de salubrité.

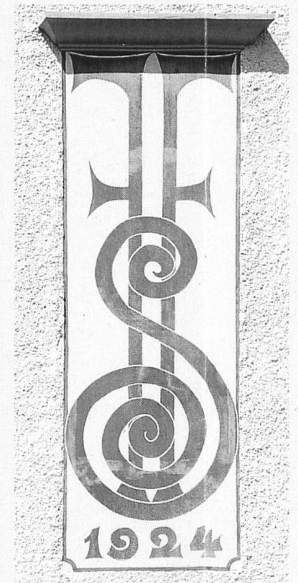
La Société pour l'amélioration du logement populaire avait mis en place dès 1922 une politique de réhabilitation de l'Auge basée sur l'acquisition de maisons à bas prix. Les socialistes eurent une autre approche pour offrir des logements «sains» et bon marché tout en luttant «contre l'égoïsme de la propriété privée et individuelle»<sup>5</sup>. L'installation de la Maison du Peuple dans l'ancien Hôtel du Faucon, acquis sans un sou en 1919, les avait convaincus de prendre des risques<sup>6</sup>. Seule une coopérative pouvait cependant éviter toute spéculation immobilière future.



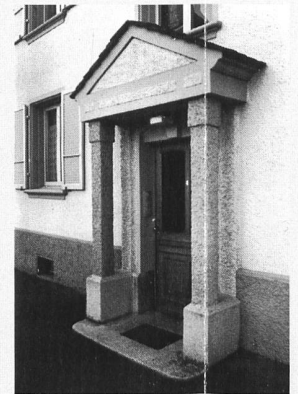
Buffet de cuisine, réalisé en 1924 par le menuisier Eugène Angéloz, de Fribourg, auteur également des volets de toutes les maisons

L'aventure de la Fraternelle commence au mois d'août 1922. Les militants veulent prouver qu'au-delà des beaux discours, le socialisme peut apporter des réponses concrètes aux difficultés ouvrières. Ils forment d'abord un comité provisoire, puis une association<sup>7</sup>, à l'exemple des associations de locataires constituées dès 1903 parmi le personnel du chemin de fer. La société coopérative est fondée l'année suivante par le parti socialiste et l'Union Ouvrière Syndicale de la place de Fribourg. Inscrite au registre du commerce le 22 février 1923, elle constitue la première coopérative d'habitation du canton. Quelques mois plus tard, en juin 1923, l'architecte Alphonse Andrey fournit à la Fédération Ouvrière Fribourgeoise les plans de la cité-jardin de Miséricorde, un double alignement de 12 maisons contiguës en série<sup>8</sup>.

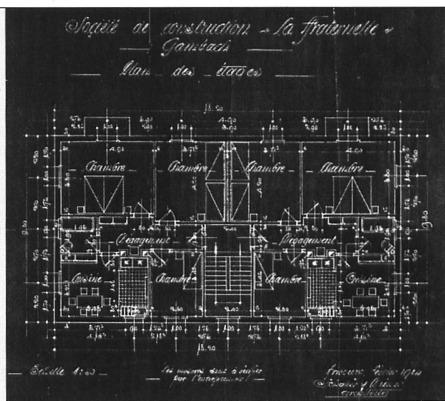
- 1 N° 9 et 21 actuels, sur les plans de Léon Hertling.
- 2 AVF, PCC 222-223 (21 mai 1907)
- 3 Wünnewil-Flamatt, Sensebrücke 1-11.
- 4 Ruelle du Home 1-8, sur les plans du bureau Chessex & Chamorel-Garnier, de Lausanne, mandaté pour la construction de l'usine et du home pour jeunes ouvrières.
- 5 Extrait de l'art. 2, al. 1 des statuts de la Fraternelle.
- 6 Rue de Lausanne 76.
- 7 Ses statuts furent approuvés par l'assemblée générale du 18 août 1922.
- 8 Rue du Cardinal-Mermillod 32-37. Réalisée dès 1924, elle est contemporaine de celle de la Fraternelle. Voir INSA 226.



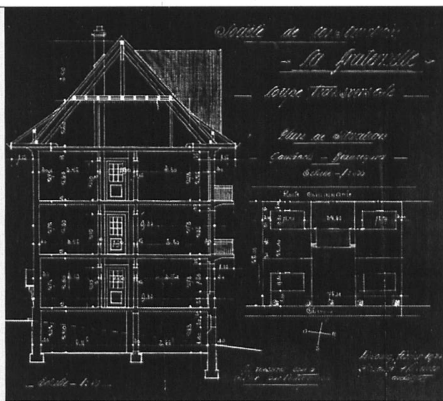
Sur le bâtiment central, le «logo» de la Fraternelle (SFF pour Société de la Fraternelle Fribourg), 1924.



Un porche néoclassique pour les ouvriers: l'entrée version Devolz & Cuony



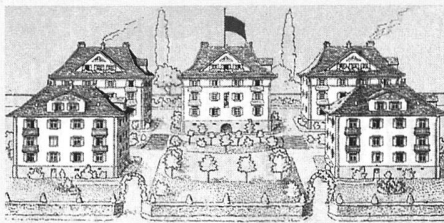
Plan des étages, coupe transversale et plan de situation, Schaller & Diener, février 1924 (Edil)



Composée essentiellement de cheminots, la Fraternelle est présidée par le conseiller communal socialiste Charles Meuwly. Pour y adhérer et pouvoir bénéficier d'un logement, il faut acheter une part sociale de 300 francs et payer une cotisation de 5 francs puis de 3 francs par an, – montants qui n'ont pas changé depuis! A l'époque, ce «prix d'entrée» est important, et même si l'on peut s'en acquitter par mensualités, il limitera l'accès aux logements proposés.

## Du soleil à bon marché

Trois terrains furent proposés pour la construction d'habitations: le premier à la Vignettaz,



Vue du projet, vignette illustrant le bordereau de part sociale de la Fraternelle, avec le drapeau rouge flottant sur le bâtiment central

à l'emplacement dit des poteaux, le deuxième dans le quartier huppé de Gambach, vis-à-vis de l'école des filles, le dernier au bord des carrières de molasse de Beauregard, dominant le site et le quartier ouvrier de la Brasserie Guhl. Bon marché, situé plein sud, ce terrain voisinant la villa Blancpain fut retenu malgré les fumées de houblon. Les bureaux d'architecte de la place proposèrent spontanément et gratuitement des projets qui furent adressés pour examen à l'architecte Isaac Fraisse (1872-?)<sup>9</sup>, premier conseiller communal socialiste élu à Fribourg en 1907. Ce militant de la première heure «exilé» à Genève, refusa d'être l'architecte du projet, endossant le rôle d'expert et de consultant. Ayant pris soin de regrouper la correspondance de cette entreprise dans deux volumes, il nous a en outre laissé un fonds

d'archives unique pour comprendre le déroulement d'un chantier dans les années 20. De son côté, le conseiller communal socialiste Charles Meuwly<sup>10</sup> demanda des plans à la coopérative ouvrière de Lausanne et à l'architecte Frédéric Gilliard, pour «construire des maisons simples, hygiéniques, pratiques»<sup>11</sup>. En même temps, le comité s'adressa aux diverses fédérations syndicales suisses pour solliciter des prêts. Le Comité central du Personnel des locomotives offrira 25'000.–, le Comité central du personnel des trains 30'000.–, l'Union ouvrière des ateliers CFF 2'000.–, montants complétés à hauteur de 13'000.– par des particuliers et diverses associations. Le 21 février 1924, la Banque Populaire Suisse accordera un crédit de 300'000.–, somme jugée insuffisante par la coopérative qui tentera d'obtenir une rallonge. Face à ces problèmes de financement, les entrepreneurs mandatés consentiront une ristourne de 10%.

## Un chantier à deux têtes

En juin 1923, le bureau Schaller & Diener présente son plan d'aménagement du site. Il prévoit cinq immeubles de trois étages disposés en quinconce autour d'un petit parc de verdure, assurant la tranquillité et permettant aux enfants de jouer sans danger. Le travail des architectes est lent, leurs retards inexcusables<sup>12</sup>. La Fraternelle finit par diviser le chantier en deux lots car Schaller & Diener ne leur «inspirent pas une confiance assez grande pour leur confier le tout»<sup>13</sup>. Devolz & Cuony<sup>14</sup>

**9** Né le 28 novembre 1872, Isaac Fraisse était le quatrième des cinq enfants de l'architecte Adolphe Fraisse dont il reprit le bureau. Professeur au Technicum de 1898 à 1900, membre fondateur du parti socialiste, il quitta Fribourg pour Genève, s'estimant victime de ségrégation dans l'attribution de plusieurs mandats publics.

**10** Son rôle essentiel a été honoré en 1970, à l'occasion du changement de nom du Chemin du Pré de l'Hôpital, devenu «Chemin Charles-Meuwly», sur proposition de la Fraternelle.



Cage d'escalier avec rampe réalisée en 1924 par le serrurier Ernst Schwab, de Fribourg, sur les plans de Schaller & Diener, 1924

**11** Lettre du 15 février 1923, de Charles Meuwly à la société coopérative des maisons ouvrières à Lausanne. Archives de la Fraternelle I, 24. Il s'agit certainement des plans de la cité-jardin de Prélaz, 37 maisons dont la construction avait été entreprise le 24 avril 1921, d'après un projet de Gilliard.

**12** Archives de la Fraternelle I, 54.

**13** Ibidem.

**14** Dès juillet 1924, Cuony assura seul la direction des travaux, Ernest Devolz l'ayant quitté pour fonder son propre bureau.

**15** Lettre du 20 juin 1924, d'Isaac Fraisse à MM. Schaller & Diener architectes à Fribourg, contenant une esquisse d'une des balustrades de la cage d'escalier.

construiront les deux maisons sud, Schaller & Diener les trois maisons nord. Parmi les refusés, on compte des architectes aguerris, comme Rodolphe Spielmann, Léon Hertling ainsi que Broillet & Genoud. Cette division de mandats se lit toujours en façade dans le traitement du socle, du troisième étage, des portes d'entrée, des balustrades de balcon et des ouvertures dans les combles. Charles Meuwly et Isaac Fraisse se dépensèrent sans compter pour le suivi d'un chantier complexe où intervinrent des dizaines de maîtres d'état, chaque mandat faisant l'objet de plusieurs adjudications. Fraisse n'envoya pas moins de 800 lettres aux artisans.

La première pierre fut posée le 1<sup>er</sup> avril 1924 et le délai de fin des travaux fixé au 25 juillet 1925.

La Fraternelle mettait au concours les travaux avec descriptif mais sans croquis explicatif, d'où les petites variations visibles par exemple dans la réalisation des balustrades d'escalier<sup>15</sup>. La ferblanterie et la charpente confiées à un seul artisan sont par contre homogènes. Les habitants de la Fraternelle n'ouvriront pas les mêmes

portes, ne se tiendront pas aux mêmes balcons mais dormiront tous à la même enseigne sous le même toit.

L'implantation et l'aspect de cet ensemble évoquent les maisons du quartier du Progrès au Locle, réalisées vers 1858-1862 déjà par une coopérative de locataires<sup>16</sup>. Même s'il fallut renoncer au projet initial après que la parcelle eût été rognée par la route, on conserva l'esprit en se souciant d'offrir à chacun le même ensoleillement. Alors que les modernes tentent d'imposer le toit-terrasse, la Fraternelle s'offre des toitures à croupes, réveillonnées, percées de lucarnes-pignon. En s'appropriant ainsi l'image de la maison de campagne bourgeoise, les socialistes rêvaient-ils de revanche? Le 14 juin 1924, alors qu'on s'apprête à lever les charpentes, la Fraternelle choisit de ne pas en rajouter et renonce à piquer de poinçons les faîtes de ses maisons.

Tant l'implantation que la typologie des 35 logements<sup>17</sup> sont inhabituelles à Fribourg, avec 2 appartements traversants par étage, d'une surface de 69 m<sup>2</sup>. Divisé par un couloir longitudinal donnant sur une salle de bains avec toilettes, chaque logement offrait une chambre de parents et une chambre d'enfant au sud,

une grande cuisine faisant office de salle à manger et une troisième chambre au nord. Les ouvriers accédaient enfin aux commodités réservées jusqu'ici aux bourgeois: espaces suffisants sous des plafonds à 2,60 m, salles de bains, eau courante, cuisines aménagées, chauffage central, caves à demi-excavées formant socle.



Côté sud, les maisons de la Fraternelle et leur jardin collectif. Profitant de la déclivité du terrain, l'arc central permet un accès direct aux caves.

## Le soleil poursuit sa course

Le pari fut à moitié tenu. Au lieu des ouvriers, ce furent de petits fonctionnaires – cheminots, employés des tramways, gendarmes – qui emménagèrent dans ce paradis encore inaccessible aux ouvriers<sup>18</sup>. L'entreprise sensibilisa cependant les autorités sur la pénurie de logements salubres et bon marché. Dans les années 60, la Fraternelle caressa le rêve d'étendre sa cité-jardin. Elle finit par choisir d'économiser, ce qui permit de financer en 1988 les réfections des façades, du toit et des salles de bains tout en maintenant des loyers modestes, actuellement fixés à 510 ou 520.–. Même si le règlement de 1922 n'est plus appliqué – conformément à l'esprit du temps, on y interdisait notamment «la vente de boissons alcoolisées dans tous les locaux» –, l'esprit du lieu a subsisté, avec un sens de la communauté et une confiance qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Quelques rituels sont restés, comme la célébration du 1<sup>er</sup> mai. Chaque année, on hisse l'étendard socialiste, le drapeau rouge, tandis que la fanfare sonne la diane à l'aurore, histoire de rappeler que les logements chers ne sont pas une fatalité au domaine de la convivialité.

16 INSA 4, 140 - 141.

17 Six appartements de 3,5 pièces par maison, complétés par un logement sous comble de 2,5 pièces.

18 Entretien entre Jean-Luc Rime et sept membres de la Fraternelle le 7 janvier 1994.

## Sources et bibliographie

**ARCHIVES DE LA FRATERNELLE**, Carnet de chantier en 2 volumes, livre de compte de chèques pour l'exploitation et 2 livres de compte du chantier

**René MAUROUX**, Histoire du Parti socialiste fribourgeois entre-deux-guerres 1918-1939, Estavayer-le-Lac, 1975

**René MAUROUX**, Histoire du Parti socialiste fribourgeois de 1939 à 1949, Estavayer-le-Lac, 1978

**Jean-Luc RIME**, Une autre manière d'habiter, les coopératives à but idéal, in: Pro Fribourg n° 102 (mars 1994), 5-10

**John Lawrence RODERICK**, Espace privé, espace collectif, espace public: l'exemple du logement populaire en Suisse romande 1860-1960, thèse n° 493 présentée au département d'architecture de l'EPFL, Lausanne 1983, fig. 6.18

## Crédit photographique

RBCI Didier Busset  
RBCI Frédéric Arnaud

## Remerciements

Brigitte Roubaty, présidente de la Fraternelle  
Marguerite et Eric Roubaty  
Jean-Luc Rime